

Présidence de la République



République de Guinée

Travail - Démocratie - Solidarité

N°: 217/2016/PRG/SP

Conakry, le 02 DEC. 2016

Le Président

Monsieur le Président, *et cher ami*

J'ai l'honneur d'accuser réception de la correspondance par laquelle vous invitez mon pays, la République de Guinée, au sommet mondial du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert qui se tiendra à Paris du 7 au 9 Décembre 2016. Je tiens à vous remercier pour cette marque de confiance et confirme ma présence effective à ce sommet.

La République de Guinée s'est plus que jamais engagée à être un pays démocratique et ouvert sur la scène internationale. A la suite des élections présidentielles de 2010 et de 2015, de nouveaux caps ont été définis, engageant le pays vers d'importantes réformes structurelles.

A cet effet, la Guinée s'engage à adhérer au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, notamment sur les grands principes qui fondent cette alliance :

- Transparence de l'action publique, notamment via l'ouverture des données publiques ;
- Participation des citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques ;
- Intégrité de l'action publique et des agents publics et ;
- Utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture de la redevabilité.

S.E.M. FRANÇOIS HOLLANDE
Président de la République Française
Paris.

Palais de l'Ambassadeur 1 - Avenue de la République - B. P. 3740 - Conakry

Conscient des enjeux et défis liés à la transparence de l'action publique pour le développement national, le Gouvernement guinéen, avec le soutien des partenaires au développement a entrepris de s'appuyer sur la Gouvernance pour impliquer et rassurer les citoyens dans la gestion de la chose publique.

Des actes forts ont ainsi été posés pour améliorer le climat de confiance envers les citoyens, notamment dans les domaines miniers, de la pêche, des finances publiques afin de permettre d'évaluer les actions du Gouvernement.

Au titre de la Gouvernance, l'article 36 de la Constitution pose les conditions de la transparence à travers la déclaration des biens de tous les responsables des institutions constitutionnelles et administratives, notamment ceux des régies financières de l'Etat. Egalement, par une Loi du 24 novembre 2010, portant sur l'accès à l'information publique, tout citoyen peut demander des comptes aux autorités sur la gestion publique.

Dans le secteur des mines, porteur de croissance de l'économie du pays, un Code minier a été adopté. Il permet d'impliquer davantage les communautés locales concernées par les différents projets dans le sens d'une gestion systématique et transparente. La modernisation et la mise en ligne du cadastre minier, la publication de tous les contrats miniers en ligne et la mise en conformité du pays à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) renforcent la transparence dans la gouvernance du secteur.

Dans les domaines des Pêches et des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, la Guinée a adhéré respectivement à :

- Fisheries Transparency Initiative (FiTI), une initiative mondiale multipartite qui vise à augmenter la responsabilité et la durabilité des pêches par la transparence et la participation.
- L'Alliance Smart avec pour objectif, d'accélérer la transformation socio économique du pays grâce à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication -TIC-.

En matière de finances publiques, la réforme a concerné l'adoption d'une loi Organique relative aux Lois de Finance et un Code des marchés publics pour s'assurer du respect des principes de transparence dans la commande publique.

D'autres initiatives et actions renforcent et facilitent également la participation citoyenne dans le sens d'avoir un regard sur l'action des autorités avec le compte rendu des activités du Conseil des Ministres et du Gouvernement sur le site du Gouvernement.

En termes de perspectives pour renforcer les acquis de la transparence, un projet de loi de lutte contre la prévention, la détection et la répression de la corruption et des infractions assimilées est en cours d'étude en vue d'être proposé à l'adoption.

Un Conseil National de l'Agenda Numérique récemment mis en place devrait rapidement permettre de définir les voies et moyens pour l'ouverture de la vie publique et économique du pays.

C'est fort de toutes ces actions et initiatives que la République de Guinée, par cette présente correspondance, formule sa demande d'adhésion à l'Alliance du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert.

Je vous prie de croire, Excellence Monsieur le Président, en l'assurance de ma très haute et amicale considération.

Bien à toi



Alpha Conde
PROFESSEUR ALPHA CONDE